

COMMUNE DE TRONGET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française
Département de l'Allier
Arrondissement de Moulins

Date de convocation :
03 novembre 2022

Nombre de conseillers :
En exercice : 14
Présents : 12
Votants : 14

Le quorum étant atteint, le
Conseil Municipal peut
valablement délibérer.

L'an deux mil vingt-deux, le mercredi 09 novembre à 20h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni salle de la Mairie sise 8 passage de la mairie, en session ordinaire, sous la présidence du Maire, Jean-Marc DUMONT.

Présents : Patrick AMATHIEU, Daniel CANTE, Jean-Marc CARTE Alain DETERNES, Laurent BRUN, Jean-Marc DUMONT, Stéphane HERAULT, Pascal RAYNAUD, Sylvain RIBIER, Elena BARANSKI, Audrey GERAUD, Annie WEGRZYN.

Excusés : Patricia RAYNAUD et Franck VALETTE.

Pouvoirs : Franck VALETTE à Jean-Marc DUMONT ; Patricia RAYNAUD à Laurent BRUN.

Secrétaire de séance : Audrey GERAUD

Décision modificative n°01/2022 N°31/2022

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu la loi n°94-504 du 22 juin 1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux collectivités territoriales ;
Vu le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;
Vu l'arrêté du 21 décembre 2015 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 ;
Vu la délibération n°09/2022 du 13/04/2022 portant approbation du budget primitif 2022 de la commune de Tronget ;
Considérant la nécessité de modifier le budget primitif 2022 de la commune ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- **D'approuver le projet de décision modificative n°01 au budget 2022 de la commune de Tronget, conformément au tableau ci-après ;**

A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	Désignation	Montant Réel
012	Charges de personnel	+ 5 000.00 €
022	Dépenses imprévues	- 5 000.00 €

A LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitres	Désignation	Montant Réel
023	Installation, matériel et outillage	- 40 000.00 €
021	Terrains bâtis	+ 40 000.00 €

Envoyé en préfecture le 10/11/2022

Reçu en préfecture le 10/11/2022

Publié le

SLOW

ID : 003-210302923-20221109-DEL20220911_31-DE

- **D'autoriser Monsieur Le Maire à signer tout acte relatif à cette décision.**

ONT VOTE POUR : 14

ONT VOTE CONTRE : /

SE SONT ABSTENUS : /

ACTE EXECUTOIRE

Reçu par le représentant de l'Etat le 10 novembre 2022

et publié le 10 novembre 2022

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal,

Fait à Tronget, le 10 novembre 2022

Le Maire,



Jean-Marc DUMONT